

**GASPILLAGE ALIMENTAIRE :
LA FICT POURSUIT SES ENGAGEMENTS
ET SIGNE UNE CONVENTION AVEC LES BANQUES ALIMENTAIRES**

Paris, Mercredi 3 juin 2015 - Chaque année en France, 9 millions de tonnes de denrées alimentaires finissent dans les poubelles. La lutte contre le gaspillage alimentaire est une réelle préoccupation pour tous les maillons de la chaîne alimentaire.

Un enjeu national pour les députés qui ont voté le 21 mai dernier à l'unanimité un volet « lutte contre le gaspillage alimentaire », dans le cadre de la loi sur la transition énergétique » portée par Guillaume Garot, député de la Mayenne et ancien Ministre de l'agroalimentaire.

Sur le terrain, les Banques Alimentaires mènent **un important travail pour redonner une seconde vie aux produits consommables non commercialisables** (erreur d'étiquetage, problème de calibrage, dates de péremption proches de l'échéance). Sur tout le territoire, elles redistribuent grâce à un réseau de 5300 associations et CCAS partenaires ces dons localement aux personnes en situation de précarité. C'est dans ce contexte que depuis des années, **la Fédération française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, transformateurs de viandes (FICT)** et nombre de ses adhérents se sont impliqués dans cette lutte.

Pour structurer et encourager ces initiatives, **la FICT a signé, aux côtés des Banques Alimentaires, une convention pour lutter contre le gaspillage** en présence de Guillaume Garot. L'implication d'acteurs comme les entreprises de charcuteries participe à apporter diversité et qualité à l'alimentation des personnes dans le besoin.

Concrètement, la FICT s'engage à mettre en place **une campagne d'information auprès des chefs d'entreprises et de leurs salariés. L'objectif de celle-ci consistera à encourager le don au niveau de chaque région de denrées aux Banques Alimentaires et de l'apport de matériel ou le bénévolat de personnel.**

- *En 2014, les industries agroalimentaires ont fourni 16 617 tonnes de denrées aux Banques Alimentaires, soit 15.7 % de leurs approvisionnements.*
- *Cela représente plus de 33 millions de repas par an.*

Créée en 1924, **la FICT** représente 295 entreprises et 33 700 salariés qui génèrent un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros et une production de 1 246 milliers de tonnes.

www.fict.fr

Les Banques Alimentaires sont présentes sur tout le territoire français. Grâce à cette implantation, elles récupèrent les denrées et les redistribuent au plus près, contribuant ainsi à la création d'un réseau dense d'accompagnement alimentaire de proximité. Les 100 Banques Alimentaires et antennes distribuent chaque année près de 100 000 tonnes de denrées alimentaires à 5 300 associations et organismes, qui peuvent offrir l'équivalent de 200 millions de repas, à près de 1,850 000 de personnes accueillies.

www.banquealimentaire.org